



# Les écrits professionnels

## Les écrits professionnels

**Les écrits professionnels** désignent tous les documents écrits, messages, rapports, courriels et autres formes de communication écrite produits dans un contexte professionnel.

Cette formation vise à accompagner les professionnels dans l'exploration et l'amélioration de leurs écrits professionnels, moyen principal de communication formelle au sein des structures et organisations.

### ► Objectifs de la formation

Cette formation permettra aux participants de :

- Mettre à jour les connaissances sur les différentes lois liées au secteur d'intervention
- Connaître les différents écrits professionnels
- Identifier les enjeux des écrits pour les différents acteurs et tenir compte de leurs attentes
- Assumer la responsabilité en termes de rédaction tout en respectant la neutralité
- Maîtriser les techniques de l'écrit professionnel (structurer son écrit, appliquer des règles d'expression, utiliser un registre et un vocabulaire adapté au type d'écrit, ...)

### ► Durée de la formation

La durée de la formation est de 3 jours en présentiel, soit 21 heures.

### ► Public concerné

Tous les professionnels du secteur social et médico-social.

Pour les personnes en situation de handicap, le référent handicap de l'ERTS étudiée, à la demande du candidat, les adaptations nécessaires pour le bon déroulement de la formation.

### ► Contenu de la formation

- Définition des écrits professionnels ;
- Les bonnes pratiques en matière d'écrit professionnel ;
- Ateliers thématiques autour de l'analyse d'écriture des participants ;
- Les trames et les recommandations : les notes d'information, les rapports, les projets individualisés ou personnalisés, les courriers et courriels, les comptes rendus, les cahiers de liaison, etc.
- Le secret professionnel, informations, conservation et responsabilité.

### ► Modalités pédagogiques

Durant cette formation, les stagiaires travailleront sur :

- Des apports théoriques ;
- Des ateliers d'analyse d'écriture ;
- Des mises en situation à partir de scénarios réalistes et concrets ;
- Des échanges pratiques favorisant les discussions et la collaboration.



# Les écrits professionnels

## ▸ Validation de la formation

A l'issue de la formation, une attestation de formation sera délivrée aux participants.

## ▸ Type d'intervenants

Formateur expérimenté dans l'enseignement des écrits professionnels du secteur social et médico-social.

## ▸ Conditions d'accès

Tout professionnel adressant sa fiche d'inscription.

## ▸ Frais de formation

540 € / personne les 3 jours de formation

## ▸ Financement de la formation

Le financement de la formation peut être pris en charge par :

- Plan de développement des compétences pour les salariés ;
- Financement individuel.

## ▸ INSCRIPTION

Prendre contact avec le Pôle  
Communication Développement et Territoires

Pour plus d'informations, l'ERTS-CFAS organise des réunions d'informations tous les mois (consulter les dates sur notre site internet)

## ▸ Dates et lieux

Session inter-établissements à l'ERTS d'Olivet  
24-26-27 juin 2024

Ou en intra-établissements sur demande

## ▸ CONTACTS

Secrétariat :

[contact.formations@erts-olivet.org](mailto:contact.formations@erts-olivet.org)

☎ : 02 38 69 17 45

ARDEQAF  
ERTS - CFAS  
2032 Rue du Général de Gaulle - CS 60002  
45166 OLIVET Cedex

☎ : 02 38 69 17 45  
[www.erts-olivet.org](http://www.erts-olivet.org)

SIRET 48927001700010  
L'ERTS-CFAS est gérée par l'association ARDEQAF, loi 1901